



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

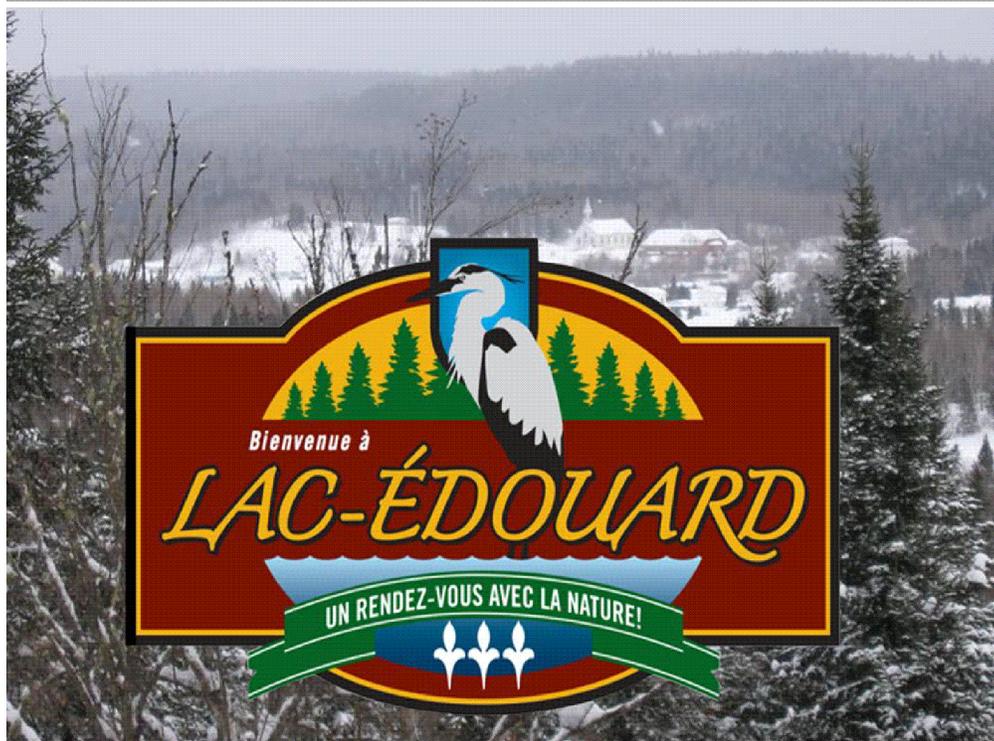
Municipalité de Lac-Édouard

Volume 10 numéro 1

Souhais pour l'année 2016

Janvier 2016

Dans ce numéro :



Souhais pour l'année 2016	1
Budget 2016	2
	3
Médaille d'identité	4
Système de traitement des eaux usées	
Petites annonces	5
Gîte Le Presbytère	6
Offre d'emploi	
Des nouvelles de la Coop	7
L'inventaire des Bénévoles de l'inventaire...	8
La reconnaissance est la mémoire du ♥	9
Condoléances	
Chronique l'Avertisseur	10
La P'tite École de Lac-Édouard	11

En ce début de janvier 2016, nous souhaitons que l'Année qui vient de s'amorcer soit une source de Bonheur, de Sérénité et d'Amour pour vous et pour les vôtres.

Que nos amitiés grandissent et que la santé
soit au rendez-vous pour tous !

Larry Bernier, maire , Annie Tremblay, conseillère,
André Beaulieu, Adrien Francoeur, Gilles Lepage,
Yvon L'Heureux et Jules Morisset, conseillers,
Johanne Marchand, directrice générale et sec.- trésorière,
Jean-François Lessard, inspecteur municipal adjoint
et employé municipal

Le Service de sécurité incendie de l'Aggl. de La Tuque profite de cette occasion pour vous souhaiter une Heureuse Année 2016.

Nos meilleurs vœux de Bonheur et de Santé.

Soyez sécuritaires lors de vos déplacements !



Budget 2016

Chers contribuables,

Le 21 décembre dernier, le Conseil municipal de Lac-Édouard a adopté le budget municipal 2016 ainsi que les taux de taxes et les différents tarifs de service.

Vous recevrez bientôt votre compte de taxes 2016. Pour en arriver à le produire, nous avons élaboré un budget en essayant de s'en tenir à l'augmentation de l'IPC, soit en deçà de 2 %. Nous y sommes arrivés puisque le taux de taxes foncières augmentera cette année de 1,57 %.

Une diminution de l'ordre de 3 600 \$ de notre quote-part pour les compétences d'agglomération nous a facilité la tâche. Ceci est dû au fait que notre valeur foncière a augmenté moins rapidement que celle de La Tuque. En 2015, notre quote-part était de 192 896 \$; cette année elle est de 189 277 \$, sur un budget total de 684 003 \$.

Le taux total de taxation 2016 est de 0,8304 \$/100 \$ d'évaluation, comparativement à 0,8175 \$/100\$ en 2015.

TAXES	TAUX/100 \$	
	2015	2016
Taxes foncières générales Lac-Édouard	0,3546 \$	0,3808 \$
Réseau d'égout, PL-215, art. 2.2.2	0,0120 \$	0,0118 \$
Sûreté du Québec	0,0660 \$	0,0683 \$
Quote-part Agglomération de La Tuque	0,3593 \$	0,3451 \$
Frais de Transition	0,0256 \$	0,0244 \$
TOTAL	0,8175 \$	0,8304 \$

Voici la description des divers tarifs pour les services :

1. Ordures

Contribuables	2015	2016
Résidentiel	170 \$	175 \$
Commercial	885 \$	890 \$

2. Récupération

Contribuables	2015	2016
Résidentiel	30 \$	35 \$
Commercial	70 \$	80 \$

3. Fosses septiques

Contribuables	2015	2016
Villageois-réseau	100 \$	90 \$
Résidentiel permanent	90 \$	80 \$
Résidentiel saisonnier	45 \$	40 \$
Commercial	108 \$	100 \$

Budget 2016 (suite)

Voici quelques exemples de comptes de taxes (sans les services) :

Évaluation	Années	Taux/100 \$	Taxes	Augmentation
35 500 \$	2015	0,8175	290 \$	5 \$
	2016	0,8304	295 \$	
157 000 \$	2015	0,8175	1 283 \$	21 \$
	2016	0,8304	1 304 \$	
259 000 \$	2015	0,8175	2 117 \$	34 \$
	2016	0,8304	2 151 \$	

À titre de comparaison voici d'autres exemples de taux de taxation et de tarifs résidentiels 2016 dans notre région :

Municipalités ou Secteurs	Taux/100 \$ d'évaluation	Ordures	Récupération
Parent	1,244	177 \$	55 \$
La Croche	1,127	296 \$	55 \$
Territoires non-organisés	1,090	123 \$	N/A
Lac-Édouard	0,8304	175 \$	35 \$

En terminant, je voudrais remercier toute l'équipe municipale et en particulier madame Johanne Marchand, directrice générale ainsi que monsieur Yvon L'Heureux, conseiller municipal. Grâce à l'expérience et aux compétences de tous les membres, le Conseil a adopté un budget qui tient compte des besoins de notre municipalité et de la capacité de payer des contribuables.

Pour de plus amples informations, téléphonez au 819-653-2238 aux heures d'ouverture de la Mairie, soit du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Larry Bernier, maire

P.S. : Si vous voulez recevoir mensuellement des nouvelles de Lac-Édouard (p-v des assemblées municipales, journal « Le Tour du Lac », etc.), faites parvenir votre adresse courriel à :

« muni.lacedouard@xplornet.com »

pour être du groupe des 335 citoyens déjà abonnés. Si vous êtes déjà abonné, mais que votre adresse a changé, n'oubliez pas de nous en aviser.

Cette année, les comptes de taxes de 300 \$ et plus pourront être payés en 3 versements. De plus, ils pourront être payés dans les succursales des Caisses Populaires Desjardins, de même que celles des banques Laurentienne, Nationale et Royale.

Médaille d'identité

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 1^{er} février 2016

pour vous procurer le médaillon d'identité de votre chien. Les médaillons sont en vente à la Mairie **au coût de 10 \$**. Il est important que votre chien porte ce médaillon en tout temps.

En effet, advenant que l'inspecteur municipal le retrouve errant dans la municipalité (endroit public ou propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal), il pourra alors communiquer avec vous.

Un chien errant, pour lequel on ne peut retracer le propriétaire sera confié à la fourrière municipale.

Voici un rappel de quelques articles importants du règlement 91-98

concernant les chiens et des amendes se rattachant au non-respect du règlement :

Article 3

Constitue une nuisance un chien qui aboie ou hurle d'une manière à troubler la paix.

Article 7

Tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.

Article 8

Le gardien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du propriétaire de l'animal.

Le non-respect d'un de ces articles vous rend passible, en plus des frais, d'une amende de 40 \$. Pour le bien-être et la sécurité de tous, nous vous demandons de vous conformer à ce règlement.

Merci de votre collaboration.



Système de traitement des eaux usées

À l'été 2015, le système de traitement des eaux usées du village de Lac-Édouard a fait l'objet d'une réfection majeure. En effet, des travaux de l'ordre de 240 000 \$ ont été effectués : remplacement de la fosse septique, construction d'une station de pompage, nettoyage du FIR et de ses réservoirs, etc.

Récemment, nous avons noté que des motoneigistes circulaient sur la fosse septique. Comme cet équipement est muni de couvercles, de prises d'air et d'autres accessoires, le passage d'une motoneige peut endommager gravement le fonctionnement de la fosse septique.

Nous demandons à tous de ne pas circuler sur ce site.

Nous rappelons à tous qu'il est strictement interdit de pénétrer sur le terrain du système de traitement des eaux usées.



Nous vous remercions pour votre collaboration.

Le Conseil municipal

Petites annonces

Parc Éco. et plage du San

Nous rappelons à tous que le Parc écotouristique et la plage du San sont **FERMÉS** du 15 octobre au 15 mai. L'accès y est donc interdit pendant cette période.

Merci
pour votre collaboration.



FestiNeige d'Édouard



Cette année, il n'y aura pas de Festival d'hiver. Nous serons de retour en février 2017 pour la 4^e édition.

Isabelle Jomphe
pour Quid Novi.

Pêche blanche sur le lac Édouard

La période de la pêche blanche sur le lac Édouard se déroulera du samedi 27 février au dimanche 6 mars inclusivement

N'oubliez pas de planifier vos vacances d'hiver à Lac-Édouard. Plaisir garanti !



Le Service Internet à la Coop

Rappel : Nous offrons le service Internet Wi-Fi HV pour nos clients.

3 \$: 1/2 heure 5 \$: 1 heure
10 \$: 1 journée 30 \$: 30 jours

Bienvenue à toutes et à tous.



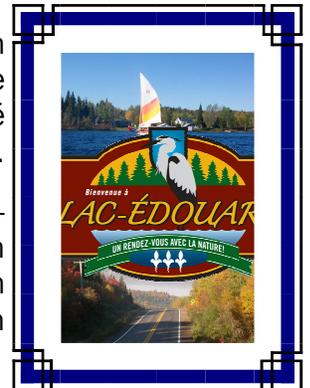
Répertoire téléphonique 2016



Répertoire téléphonique
Municipalité de Lac-Édouard

Présentement, je suis en train de mettre à jour le répertoire téléphonique de la Municipalité de Lac-Édouard publié en 2014.

Si vous avez des ajouts ou modifications à faire, veuillez m'en informer le plus tôt possible afin que je puisse vous présenter un produit de qualité.



Tout comme l'exemplaire de 2014, il vous sera offert pour la modique somme de 5 \$.

Les fonds amassés serviront pour les activités éducatives des élèves de La P'tite École.

Merci pour votre collaboration,
Rollande Lecours

Téléphone : 819-653-2155

Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca

Couturière

J'offre mes services pour de petits travaux de couture. Bas de pantalons, réparations et ajustements de vêtements.

Sylvie Mc Mahon
17, rue Principale,
Lac-Édouard



Vous pouvez me joindre au 819-653-2016.

Célébration eucharistique

Le dimanche 7 février à 16 h, venez vous joindre à nous pour assister à une messe célébrée par notre curé M. Marc Lahaie.

Bienvenue à toutes et à tous.



Ouverture du Gîte : Le presbytère de Lac-Édouard



avec vous. C'est pourquoi nous vous invitons cordialement à venir partager avec nous quelques moments afin d'apprendre à mieux se connaître.

D'ici là, nous aimerions vous offrir nos meilleurs vœux pour l'année 2016 et espérons avoir le privilège de vous rencontrer lors de cet événement.

Nathalie Martin et Louis Sauvé

Téléphone : 819-653-2244;

<https://www.facebook.com/lepresbyteredelacedouard/notifications/>

**Journée portes ouvertes
le samedi le 23 janvier 2016 de 11 h à 15 h**

Nous vous invitons, le samedi 23 janvier, à venir visiter le nouveau gîte : Le presbytère de Lac-Édouard.

Cette journée sera l'occasion pour vous de venir nous rencontrer et de découvrir nos installations. Depuis le mois d'août, nous travaillons à aménager le gîte afin d'y accueillir les visiteurs qui désireront dormir à Lac-Édouard. Nous privilégions la formule Couette et café (Bed and breakfast) qui permettra à nos hôtes de dormir sur place et d'y prendre le petit déjeuner.

Tombés amoureux de votre village, nous avons décidé de nous y établir de façon permanente afin d'y vivre



Offre d'emploi

La Municipalité de Lac-Édouard donne avis qu'elle sollicite des candidatures pour combler un poste de directeur(trice) général(e) adjoint(e), inspecteur(trice) municipal(e) et agent(e) rural(e) à temps plein.

Prière de faire parvenir votre C. V à : Mme Johanne Marchand, directrice générale

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale

Lac-Édouard, Qc

G0X 3N0

Ou par courriel à : dg.lacedouard@xplornet.ca

Les curriculum vitae doivent être parvenus à la mairie de Lac-Édouard au plus tard le vendredi 12 février 2016 à 12 h.

Des nouvelles de la Coop

Notre magasin général est en opération depuis la mi-mai 2013. Voici les progrès accomplis au chapitre des ventes depuis l'ouverture :

ANNÉES	VENTES	AUGMENTATION
2013 (7,5 mois)	373 262 \$	
2014	667 184 \$	n.a.
2015	748 645 \$	12,2%

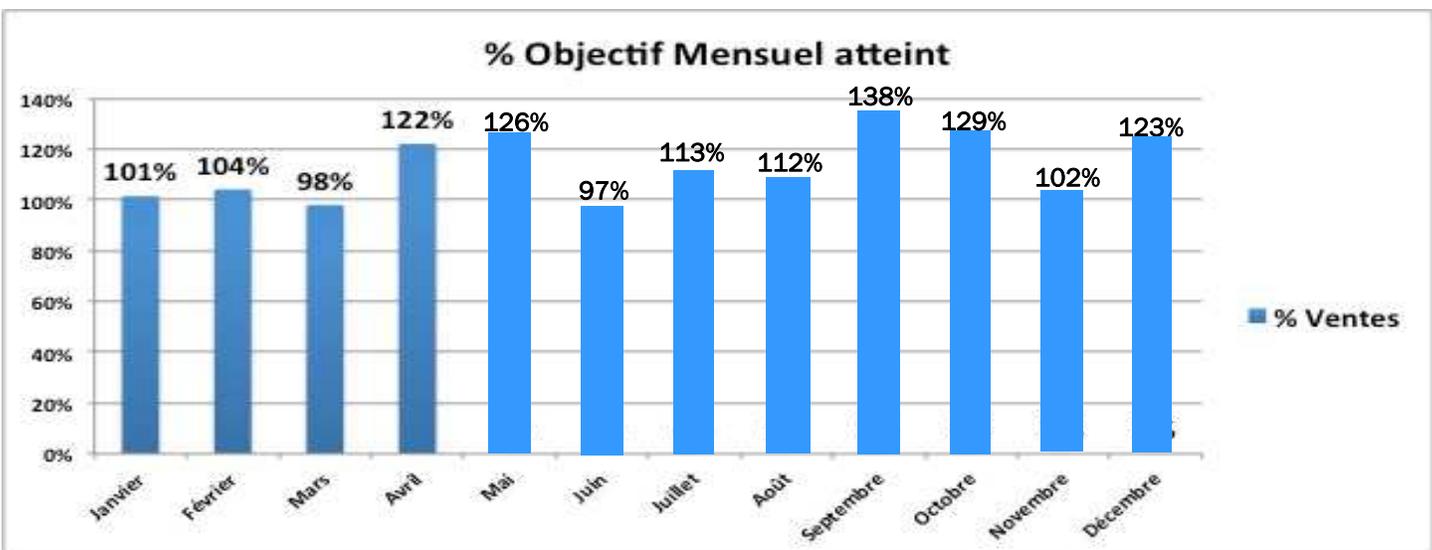
En annualisant les ventes de 2013, on obtient une augmentation de 11,7% en comparant 2014 à 2013. On peut donc affirmer que les ventes de notre magasin général ont progressé en moyenne de 12% par année.



Depuis l'ouverture en 2013, soit environ 2,5 ans, nos ventes totales s'élèvent à près de 1 800 000 \$. L'idée de se doter d'un tel service de proximité fut géniale et correspond à un réel besoin. Ce projet collectif est nettement porteur de développement pour la communauté de Lac-Édouard. Continuons d'encourager notre Coop! Achetons CHEZ NOUS!

Huguette Cloutier, gérante

Voici nos performances de ventes en date de fin décembre 2015						
	Objectif annuel	Cumulatif à ce jour	Mois de décembre 2015 : Ventes mensuelles			
			Objectif	À ce jour	Écart	
Magasin	438 000 \$	491 678 \$	Magasin	30 000 \$	37 522 \$	7 522 \$
Essence	226 000 \$	256 966 \$	Essence	10 000 \$	11 687 \$	1 687 \$
Total	664 000 \$	748 645 \$	Total	40 000 \$	49 209 \$	9 209 \$



L'inventaire des Bénévoles de l'inventaire...



Le 2 janvier dernier, un groupe d'irréductibles bénévoles est venu donné un coup de « pouce » afin de finaliser l'inventaire de notre magasin général. Notre photographe les a surpris en pleine action. Sur la photo de groupe nous apercevons de haut en bas : Édith Verreault, Jules Morisset, Lise Rousseau, Hélène Carbonneau, Hélène Morisset, Maryse Crête, Josette L'Heureux, Denise Journeault, Sylvie Carbonneau et Huguette Cloutier. Mais où est donc Michel Bergeron ? Il était dans la chambre froide !

Merci à vous tous !

La reconnaissance est la mémoire du cœur

Michael Bernier est un citoyen de Lac-Édouard qui travaille souvent dans l'ombre. À titre de consultant en informatique, il rend bénévolement et ce, depuis plusieurs années, de multiples services et des dépannages de toutes sortes.

La P'tite École fut sa « première cliente ». Depuis 2009, il est toujours présent pour nous renseigner et nous aider à parfaire nos connaissances dans ce domaine.

Par la suite, il a accordé de nombreuses heures à la Coop de Solidarité de Lac-Édouard afin de mettre au point le système informatique. Dernièrement, il collaborait à la mise en place d'un système informatisé de surveillance par caméra au magasin général.

De plus, plusieurs personnes de Lac-Édouard ont pu profiter de ses conseils afin de faciliter leur utilisation de la tablette électronique.

C'est grâce à des personnes comme lui que notre communauté connaît un développement qui sert de modèle à toute la province.

Bravo Michael !

Merci pour les énergies que tu insuffles à Lac-Édouard.

Rollande Lecours



Condoléances

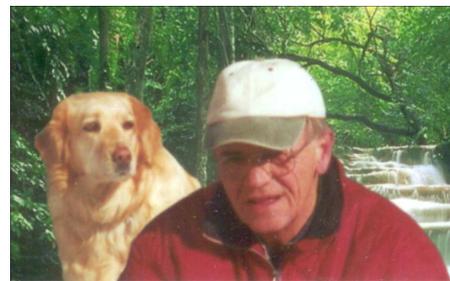


Le 7 décembre dernier, madame Carole Brassard perdait sa mère, madame Gilberte Gagnon.

Madame Gagnon était la belle-mère de monsieur Dany Côté.

Madame Gagnon était âgée de 84 ans et 5 mois.

Également, le 15 de ce même mois, madame Lise



Fortier perdait son époux, monsieur Gilles Côté.

Il était âgé de 78 ans. Gilles était le père de Manon,

directrice générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Haut-St-Maurice

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvées.

Nos pensées et nos **prières vous accompagnent.**

Chronique L'Avertisseur

Connaissez-vous le tueur silencieux ?

Le monoxyde de carbone (CO) aussi surnommé « tueur silencieux » est un gaz produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme l'essence, l'huile, le kérosène, le propane, sans oublier le bois. Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. **Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec et quelques-unes ici même dans notre municipalité.** Il y a même des décès attribuables à ces intoxications. Le CO est présent dans la plupart des domiciles et non seulement dans les chalets.

Seul un détecteur de CO peut détecter sa présence. C'est pourquoi la réglementation municipale sur la prévention des incendies exige qu'il y ait au moins un détecteur de CO présent dans une résidence qui est équipée d'un équipement au propane, gaz naturel, bois ou même lorsqu'elle a un garage attenant et communiquant à la maison. **Un avertisseur de fumée ne protège pas contre le CO.**

Les sources de CO

- Les garages souterrains ou attenants à la maison;
- Les fournaies à l'huile, les poêles au bois et le chauffage au gaz;
- Les appareils de chauffage d'appoint au gaz, au kérosène et au pétrole;
- Les appareils fonctionnant au propane ou au gaz comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sécheuse et un barbecue;
- Les outils à moteur à combustion comme les tondeuses, les souffleuses, les scies et les polisseuses.

Les intoxications

Les intoxications surviennent lorsque l'appareil ou le véhicule fonctionne mal ou lorsqu'il est utilisé dans un espace fermé ou mal ventilé. Les bébés, les jeunes enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes atteintes de maladies respiratoires ou cardiaques sont plus sensibles aux effets du CO. Le CO n'en demeure pas moins un danger pour tous.

Attention, si vous avez un mal de tête, ce n'est pas nécessairement votre petite coupe de vin !

Les symptômes

- Exposition faible : maux de tête, nausée ;
- Exposition moyenne : somnolence, vomissement ;
- Exposition élevée : évanouissement, coma, dommages cérébraux, mort.

Les solutions pour vous protéger

Installation d'un détecteur de CO

- Assurez-vous que votre détecteur qui se branche sur une prise de courant dispose aussi d'une pile d'urgence et remplacez-la deux fois par année.
- Installez l'appareil selon le manuel d'installation du fabricant.

Il s'agit d'une urgence lorsque

- ❖ L'avertisseur de monoxyde de carbone sonne, même par intermittence et/ou il affiche un nombre de PPM sur son écran s'il est numérique.
- ❖ Des personnes présentent des signes ou symptômes d'intoxication.

Quoi faire en situation d'urgence

- Évacuez les lieux ;
- Composez le 9-1-1 ;
- **Ne retournez pas à l'intérieur sans l'autorisation des pompiers**, ces derniers vérifieront avec les équipements de protection respiratoire nécessaires.

Pour plus d'information sur ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie au 819 523-9797.

Alexandre Bilodeau, t.p.i., Capitaine à la prévention



La P'tite École de Lac-Édouard

Après le Gouvernement du Québec qui, dans son Plan d'action en Économie sociale 2015-2020, citait la **Coop de Solidarité de Lac-Édouard comme modèle de développement local**, voici que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) met à l'honneur notre P'tite École.

Nous reproduisons ci-dessous, un article paru dans le numéro de décembre de la revue Quorum sous le titre :

« **La P'tite École de Lac-Édouard, Un modèle pour les écoles de village** ».

La P'tite École de Lac-Édouard, en Mauricie, n'est pas une école comme les autres. Vision moderne des écoles de rang, son projet éducatif repose sur le régime d'enseignement à la maison.

Depuis 2003, la municipalité de Lac-Édouard n'a plus d'école pour accueillir les jeunes de la région. Les enfants ont alors été redirigés vers l'école voisine située à 65 kilomètres de là, accessible par une route sinueuse à flanc de montagne.

La situation étant intenable pour les enfants, la population locale s'est mobilisée afin de relancer l'établissement scolaire à leur façon !

UNE ÉCOLE DE RANG... MODERNE !

La P'tite École de Lac-Édouard est en quelque sorte une version revisitée des écoles de rang d'autrefois. Logé dans le Centre communautaire, l'établissement scolaire accueille sept élèves de la 2^e à la 5^e année, ainsi qu'un enfant de niveau préscolaire.

Depuis 2010, elle bénéficie du soutien financier de la Commission scolaire de l'Énergie. De plus, la municipalité lui offre l'accès à la bibliothèque, ainsi qu'aux infrastructures extérieures afin de tenir ses activités.

Grâce au soutien de donateurs, la P'tite École a pu se doter d'installations modernes. En effet, la classe compte des tablettes électroniques, des ordinateurs, une télévision ainsi qu'un réseau internet sans fil. Une cour de récréation de même qu'un gymnase ont également été aménagés afin de recréer l'environnement habituel d'une école primaire.

UN PROJET ÉDUCATIF UNIQUE

Mené de main de maître par une enseignante à la retraite, le cadre scolaire fonctionne comme si on faisait l'école à la maison. Les programmes du ministère de l'Éducation y sont enseignés et une conseillère pédagogique de la Commission scolaire a accompagné l'enseignante pour le développement des cours.



Certaines matières sont livrées par des bénévoles ayant des aptitudes particulières, notamment en sciences, en anglais, en éducation physique et en art dramatique. Les étudiants sont même formés à la robotique et au karaté.

Au moment d'écrire ces lignes, la Commission scolaire de l'Énergie avait accepté de reconnaître la P'tite École et de la lier à l'école Jacques-Buteux. Une enseignante a également été mandatée pour occuper 65% de la tâche afin de libérer les bénévoles.

MAINTIEN DES ÉCOLES DE VILLAGE

Lors de la dernière assemblée générale annuelle de la FQM, une résolution a été adoptée visant notamment à ce que « la FQM appuie les municipalités rurales afin que le MEESR mette fin au projet de transfert des élèves vers les grands centres » et qu'elle travaille pour le maintien des jeunes dans leurs municipalités.

Lors de la rencontre avec le ministre Blais, la Fédération s'est effectivement portée à la défense des écoles en milieu rural. À cet égard, le ministre s'est montré ouvert et intéressé par la question.

La FQM suivra attentivement les développements dans le dossier, qui représente un enjeu important pour la vitalité des milieux ruraux.

Tiré de : Quorum, Vol. 40, No 4 Décembre 2015, p. 17

Depuis quelques années, notre communauté connaît un essor grandiose de son développement. L'âme et le cœur de ce développement tient aux investissements en temps et en énergie que toutes et tous nous y mettons.

Bravo à toutes celles et à tous ceux qui croient en Lac-Édouard et en son avenir !

Larry Bernier, maire

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal
Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h à 12 h



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

TAXES MUNICIPALES

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
directrice générale et secrétaire-trésorière
Courriel : dg.lacedouard@xplornet.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION

Communiquez avec madame Johanne Marchand
directrice générale et secrétaire-trésorière
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.com

CHANGEMENT D'ADRESSE

Communiquez avec madame Johanne Marchand
Téléphone : 819-653-2238
Courriel : muni.lacedouard@xplornet.com

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :
le mercredi 10 février 2016 à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

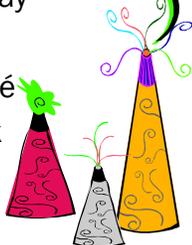
B
O
N
N
E
F
ê
t
e

Janvier

20 : Jessica Boivin Côté
Bertrand Richer

Février

5 : Diane St-Jarre
7 : Annie Tremblay
12 : Guy Fluet
Christian Côté
13 : Colette Rioux



Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal **avant le mercredi 3 février**.

N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel ou texte manuscrit.

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Rollande Lecours

Téléphone : 819-653-2155.

Courriel : bernier.lecours@xplornet.ca